

UNION EUROPÉENNE DE JUDO

Règles de l'Union Européenne de Judo pour le Judo
Adapté

Janvier 2025

Table des matières

1. Introduction aux Règles de Judo Adapté de l'EJU	3
2. Règles de Judo Adapté pour les Tournois de l'EJU	4
○ Introduction	4
○ Généralités	5
○ Divisionnement et Classification.....	6
○ Positions de départ	9
○ Actions interdites	11
○ Pénalités	12
○ Blessures	13
○ Judo-gi et Aides	14
○ Encadrement	15
3. Lignes Directrices pour le Divisionnement dans les Tournois de Judo Adapté de l'EJU	16
○ Introduction	16
○ Étapes préliminaires dans l'organisation du divisionnement	16
○ Procédure d'inscription et de pesée.....	18
○ Mise en œuvre du divisionnement	20
○ Contenu du divisionnement	21
4. Règles du Kata de Judo Adapté de l'EJU	24
○ Groupes de compétition	24
○ Kata	24
○ Notation	25
○ Règles de participation aux Championnats d'Europe de Kata	25

Introduction aux Règles de Judo Adapté de l'EJU

Les Règles de Judo Adapté de l'EJU constituent un cadre complet conçu pour faciliter l'inclusion des athlètes en situation de handicap lors des événements de l'Union Européenne de Judo. Ce document souligne l'engagement de l'EJU à créer un environnement sûr, agréable et équitable pour tous les judokas, quelles que soient leurs capacités. Les règles sont soigneusement alignées sur les Règles de Compétition de la Fédération Internationale de Judo (IJF), intégrant des adaptations spécifiques pour répondre aux besoins diversifiés des athlètes.

Le Judo Adapté promeut non seulement les principes d'inclusion et de respect, mais garantit également que les participants puissent s'engager de manière significative et compétitive. Le document est structuré en trois sections principales : les règles pour les Tournois de Judo Adapté de l'EJU, les lignes directrices pour la division / la catégorisation et la classification, et les règles spécifiques régissant le Kata de Judo Adapté. Chaque section fournit des instructions détaillées et des critères pour soutenir l'organisation fluide des compétitions et l'évaluation équitable des capacités des athlètes.

L'objectif principal des Règles de Judo Adapté de l'EJU est d'assurer la sécurité, l'équité et une expérience compétitive significative pour les judokas. En adoptant ces principes, les Tournois de Judo Adapté de l'EJU continuent de favoriser un esprit de camaraderie, de croissance et de réussite, offrant une plateforme où les athlètes de toutes capacités peuvent exceller. Ce document reflète non seulement les aspects techniques du sport, mais met également en lumière ses valeurs fondamentales, garantissant que le judo reste un sport pour tous.

Règles de Judo Adapté pour les Tournois de l'EJU

1. Introduction

1. Les Règles de Judo Adapté visent à permettre aux judokas en situation de handicap de participer aux événements de l'EJU de manière sûre, amusante et inclusive.
2. Ces règles existent pour promouvoir et organiser des événements de judo pour les athlètes en situation de handicap.
3. Les Règles de Judo Adapté se conforment aux Règles actuelles de Compétition de la Fédération Internationale de Judo (IJF) avec des adaptations spécifiques de l'EJU. Les compétitions de Judo Adapté doivent être menées selon ces règles, modifiées ici, pour offrir à tous les judokas l'opportunité d'une expérience enrichissante lors des compétitions.
4. En l'absence de règle claire dans ce document, les règles de l'IJF prévalent.
5. Les notes de bas de page soutiennent le texte et visent à clarifier le texte principal.
6. Les règles marquées (**) sont optionnelles et peuvent être modifiées à la discrétion de l'organisateur d'un événement. Ces modifications doivent être communiquées aux participants, par exemple dans l'invitation ou une copie des règles de chaque événement, ou lors de l'atelier de division avant le tournoi.
7. Les règles de ce document sont mises en place pour assurer les capacités et la sécurité des athlètes participant à la compétition.
8. Ces règles de Judo Adapté entrent en vigueur au début de l'année 2025. La prochaine révision prévue des règles est programmée pour la fin de l'année 2028, sauf si une mise à jour antérieure s'avère nécessaire.

2. Généralités

1. Les combats de Judo Adapté sont dirigés par un arbitre titulaire d'au moins la licence nationale la plus élevée.
2. Une distinction est faite entre les combats en Tachi-shisei (position debout) et Ne-shisei (position au sol) sur les formulaires d'inscription, selon les évaluations réalisées par le Chef Divisionnaire de l'EJU lors de la séance de division / catégorisation avant chaque événement.
3. La catégorisation primaire des judokas est compilé à partir du formulaire d'inscription à la compétition. Cela peut être effectué par un représentant de la Fédération/Club ou à partir des événements précédemment fréquentés.
4. Dans tous les cas non couverts par les règles, l'arbitre en charge et/ou le directeur du tournoi, selon le cas, décideront de l'action à entreprendre dans un esprit d'inclusion, d'offrir à tous une opportunité de participation et de respect du fair-play. Toutes ces décisions sont définitives.
5. Dans tous les cas où l'arbitre estime que la sécurité de l'un ou l'autre des judokas est en jeu, l'arbitre interrompra le combat et prendra les mesures correctives qu'il juge nécessaires.
6. Les combats seront dirigés par trois arbitres : un arbitre sur le tatami assisté de deux juges de table, assis à la table des juges ou de compétition, en bord de tatami. Le système CARE doit être utilisé chaque fois que possible, et l'arbitre doit être connecté aux autres arbitres par radio.
7. Les règles de niveau inférieur seront utilisées lorsque deux niveaux de Judo¹ sont combinés.
8. (**) La durée des combats pour les catégories L1-L2 (U15) et L3-L4-L5 (U15) et O15, ainsi que le Golden Score (GS), peut être ajustée par l'organisateur du tournoi en fonction du déroulement de l'événement, des capacités des athlètes et conformément aux exigences des Tournois EJU Get Together.

1. Quand on parle de « niveau de judo », on parle toujours du niveau de judo selon les capacités de l'athlète. Voir 3.1

3. Division et Classification

La raison principale de la division peut être résumée en un mot : **sécurité**. Le judo est un sport sûr tant que les adversaires sont plus ou moins équivalents. Pour garantir que tous les judokas soient appairés selon leurs capacités, des évaluations de division basées sur le tatami sont réalisées pour soutenir la sécurité de tous les participants.

L'expertise et les connaissances des entraîneurs et des organisateurs techniques de la compétition permettent de garantir que les niveaux soient acceptables pour le bien-être des athlètes.

Le Système de Classification Fonctionnelle comprend 5 niveaux et classe les judokas en fonction de leur compréhension, de leur puissance, de leur vitesse, de leur volonté de gagner et de leur capacité en judo.

La division a lieu selon les critères suivants :

1. Basé sur les compétences en judo (comme défini en 3.1)
2. Basé sur le poids
3. Basé sur le genre
4. Basé sur l'âge - Pour les moins de 15 ans, idéalement pas plus de trois ans de différence d'âge²
5. Mixité des genres acceptée pour les niveaux L4 et L5 (U15 et O15) lorsque la division a identifié qu'il est jugé acceptable pour un environnement compétitif significatif en Ne-shisei uniquement.

3.1 Niveaux de Compétition - Classification

1. **Niveau 1** : Un judoka capable de participer à un shiai avec un judoka loisir/compétitif classique. Ce judoka est rapide et puissant, avec une excellente réactivité. Il a un bon sens du judo et une excellente vision stratégique. Ce judoka comprend le sens et l'objectif de la compétition et est capable de participer à des événements nationaux et régionaux classiques.
2. **Niveau 2** : Un judoka capable de participer à un shiai ou randori avec un judoka loisir classique. Ce judoka comprend le sens et l'objectif de la compétition et est capable de participer à des tournois locaux classiques. Ce judoka est rapide et puissant, avec une réactivité modérée, mais réagit souvent avec retard aux situations de judo. Il a un bon sens du judo, mais peut avoir du mal à traiter des instructions complexes.

2. Toutes les exceptions doivent être adressées pendant la division, avec approbation des coaches.

3. **Niveau 3** : Un judoka capable de participer à un randori ludique avec un judoka loisir classique. Ce judoka est raisonnablement rapide et puissant, avec une réactivité raisonnablement développée. La stratégie de ce type de judoka consiste souvent à répéter la même technique. Ce judoka participe principalement à des compétitions adaptées avec des judokas du même niveau.
4. **Niveau 4** : Un judoka capable de s'engager avec un autre judoka du même niveau ou comparable. Ce judoka est capable de participer à des entraînements et compétitions adaptés. Il a souvent besoin de consignes pendant la compétition, mais comprend la plupart des règles et des objectifs d'une compétition. La réactivité pourrait être davantage développée. Typiquement, la technique de judo principale implique une projection suivie d'un osaekomi.
5. **Niveau 5** : Un judoka capable de s'engager avec d'autres judokas du même niveau. Les judokas de ce niveau participent à des entraînements ou compétitions adaptés spécialisés. Le combat/entraînement peut nécessiter des ajustements pour garantir une compréhension du sens. Les judokas peuvent être très forts et passifs, avec des temps de réaction lents. Pour assurer leur sécurité, ils peuvent être tenus de participer en Ne-shisei. Un encadrement constant pour les encourager peut être nécessaire. Lorsqu'ils se retrouvent en osaekomi, l'action pour s'échapper peut prendre beaucoup de temps.

Combat entre des judokas de divisions différentes :

Les judokas peuvent être amenés à combattre dans leur division ou dans la division immédiatement supérieure ou inférieure à la leur.

- Les judokas de niveau 1 peuvent combattre contre des judokas de niveau 2.
- Les judokas de niveau 2 peuvent combattre contre des judokas de niveau 1 ou de niveau 3.
- Les judokas de niveau 3 peuvent combattre contre des judokas de niveau 2 ou de niveau 4.
- Les judokas de niveau 4 peuvent combattre contre des judokas de niveau 3 ou de niveau 5.
- Les judokas de niveau 5 peuvent combattre contre des judokas de niveau 4.

Quand deux niveaux sont mixés, les règles du niveau le plus faible sont utilisées.

3.2 Critères de Divisionnement Supplémentaires

- **Poids** : Les classifications de poids de l'IJF sont utilisées pour les Niveaux 1 et 2. Lorsqu'un niveau/groupe est fusionné avec un autre, une marge de poids autorisée de 5 % est permise. Pour les Niveaux 3, 4 et 5, le poids, l'expérience et les capacités sont pris en compte lors de la division et de la pesée. Ils ont une

répartition de poids beaucoup plus souple pour combiner facilement les différentes classes et poids et rendre les matchs plus équitables et compétitifs.

- **Genre** : Féminin/Masculin
- **Âge** : Les athlètes sont divisés en deux classes d'âge : moins de 15 ans (âge minimum 9 ans) et plus de 15 ans. Pour les U15 et les O15 jusqu'à 21 ans, il ne doit pas y avoir plus de trois ans de différence d'âge dans chaque poule. Si la différence est plus grande, un passage à un autre niveau peut être possible, sous réserve de validation.

3.3 Division lors des Tournois de l'EJU

Le processus de division est un élément essentiel de chaque Tournoi de Judo Adapté de l'EJU et se déroule la veille de la compétition. Tous les concurrents sont tenus de participer à ce processus ; ceux qui ne s'y présentent pas ne seront pas autorisés à concourir le lendemain. Il incombe à l'organisateur du tournoi de s'assurer que tous les participants aient complété cette étape.

Pour garantir que les judokas soient répartis en fonction de leurs capacités en judo, le processus de division permet d'identifier le niveau des athlètes, dans le but d'assurer à la fois la sécurité et la crédibilité de leur capacité et leur performance au sein de la compétition.

Une évaluation spécifique de judo, réalisée sur le tatami, constitue l'étape finale pour déterminer les compétences en judo de chaque athlète. Cette évaluation fait partie intégrante des Tournois de Judo Adapté de l'EJU et doit être achevée avant le début de la compétition. Il est important de noter que les judokas peuvent fluctuer entre les niveaux lors de différents tournois, comme l'indiquent les Règles de Judo Adapté concernant les niveaux de capacité en judo.

L'ensemble du processus de division est supervisé par l'Expert Officiel de Judo Adapté de l'EJU, également appelé Chef Divisionnaire, qui est responsable de sa bonne mise en œuvre

3.4 Responsabilité de l'Organisateur

La collaboration entre l'organisateur du tournoi et les entraîneurs garantit que les poules/groupes créés soient équitables et significatifs, assurant ainsi la sécurité de tous les athlètes.

4. Positions de Départ

Détermination des Positions de Départ

1. **Le Directeur du Tournoi** déterminera la **position de départ correcte** pour chaque combat en se basant sur les informations de **la division** et du **formulaire d'inscription**. Cette décision pourra être **réévaluée** par l'arbitre principal du tatami après observation de la **stabilité de l'athlète**.
2. Un arbitre est **autorisé à démarrer** un combat en **Tachi-shisei** (position debout) ou en **Ne-shisei** (position au sol) s'il apparaît qu'un athlète **ne peut pas performer en toute sécurité** en Tachi-shisei.³
3. Dans les combats **exclusivement en Ne-shisei**, les techniques de basculement conduisant **Uke** à atterrir sur le côté ou sur le dos **donneront un score**. **Uke**, en position ventrale, **n'a pas besoin de quitter la surface du tatami** pour que cela soit comptabilisé. Les arbitres sont invités à utiliser **leur meilleur jugement** pour attribuer le score selon les **règles de l'IJF**, tout en tenant compte du fait que ces techniques peuvent ne pas atteindre **la vitesse, la force et l'impact complets** d'une technique de Tachi-waza.

4.1 Tachi-shisei

En Tachi-shisei, il existe deux positions de départ possibles :

1. De la manière habituelle, selon les Règlements des Tournois de l'IJF.
2. Si un ou les deux judokas ont une déficience visuelle ou sont aveugles, l'accompagnant/entraîneur/arbitre accompagne l'athlète pour entrer dans le combat selon le protocole du tatami, et le passe à l'arbitre pour effectuer le Kumi-kata. Les judokas ne sont pas autorisés à changer de prise jusqu'à ce que l'arbitre annonce "Hajime". Les judokas voyants ne sont pas autorisés à relâcher les deux mains de la prise de Kumi-kata.
3. Pour les niveaux 3, 4 et 5, l'arbitre est autorisé à continuer le match en Kumi-kata lorsque :
 - Un (ou les deux judokas) semble éviter le Kumi-kata, ou
 - Un (ou les deux judokas) ne peut pas établir un Kumi-kata approprié.
4. Pendant le combat, l'arbitre est autorisé à passer d'un match en Tachi-shisei à un match en Ne-shisei. Le judoka qui a déclenché cette décision devra alors participer en Ne-shisei pour le reste du tournoi.

3. Cela s'applique pour les catégories 3, 4 et 5.

4.2 Ne-shisei

En Ne-shisei, la position de départ peut être différente : à genoux, assis ou allongé sur le ventre, avec la possibilité de commencer avec un Kumi-kata de base⁴. Notez que l'arbitre sera informé de la posture appropriée pour les judokas avant le combat.

1. Le judoka entre dans la zone de combat, si nécessaire assisté par un accompagnant, entraîneur ou arbitre. Le judoka salue à environ deux mètres de distance⁵, après quoi l'arbitre annonce "Hajime".
2. Les matchs en Ne-shisei sont exclusivement réalisés en Ne-shisei car un (ou les deux) judoka(s), en raison d'un handicap, ne peut pas participer en toute sécurité en Tachi-shisei.
3. En position à genoux, si un judoka ne peut pas utiliser une jambe pour le soutien, cela n'est pas non plus autorisé pour son adversaire.
4. Si un judoka ne peut pas effectuer le match en position à genoux, le judoka commencera le match en position assise. Dans ce cas, les adversaires s'assoient côte à côte, face à des directions opposées avec un Kumi-kata de base.
5. Si un judoka ne peut pas effectuer le match en position assise, les deux judokas commenceront allongés, face à face, avec un Kumi-kata de base.
6. L'intention principale de participer en Ne-shisei doit être indiquée sur le formulaire d'inscription.
7. Les techniques de basculement conduisant Uke à atterrir sur le dos obtiendront un score selon les Règlements des Tournois de l'IJF. Uke n'a pas besoin de quitter la surface du tatami pour cela. L'utilisation d'une main sous la ceinture est autorisée en Ne-shisei.
8. Uke ne peut pas marquer à partir d'un osaekomi.

4. Le Ne-Waza commence avec un Kumi-Kata basique quand cela est nécessaire pour l'un des deux judokas (ou les deux). Un kumi-kata basique signifie attraper le revers d'une main et la manche d'une autre, à ajuster selon les capacités des combattants.

5. La distance de départ peut être réduite si le judoka est en difficulté avec les mouvements.

5. Actions Interdites

En plus des actions interdites décrites dans les règles officielles du judo, les techniques suivantes sont également interdites pour tous les niveaux :

1. Toutes les formes et variantes de :
 - Sutemi-waza ;
 - Kansetsu-waza ;
 - Shime-waza ;
 - Techniques Sankaku (*entrer dans Sankaku dans le but de retourner l'adversaire est autorisé sans croiser les jambes - pour L1 et L2, U15 et O15) ;
 - Interprétation de l'IJF de l'utilisation de la tête de Tori ou Uke pour l'application ou la défense d'une technique.
2. Toutes les projections avec un premier contact avec un ou deux genoux.
3. Mettre une pression sur la tête, le cou ou la gorge de l'adversaire.
 - Pour les niveaux 1 et 2, une paume de la main autour du cou au sol est autorisée (par exemple, Kesa gatame).
4. En Tachi-shisei :
 - Effectuer un Kumi-kata en encerclant la tête ou le cou de l'adversaire. En prenant appui sur l'épaule ou la clavicule, la main ne doit pas passer la ligne centrale du dos.
5. En Ne-shisei :
 - Pousser l'adversaire vers l'arrière en position à genoux.
 - Relâcher immédiatement le Kumi-kata après "Hajime" lors des matchs avec une position de départ modifiée.⁶
 - Lever le genou pour obtenir un avantage si cela a été convenu au préalable comme interdit.

6. Pour les combats qui commencent depuis le Kumi-Kata.

6. Pénalités

1. Pour toutes les actions interdites, la pénalité variera selon le niveau :
 - Les judokas de Niveau 1 et 2 seront avertis de leurs actions et pénalisés en conséquence.
 - Les judokas de Niveau 3, 4 et 5 seront avertis verbalement de leurs actions. Si l'action est répétée, l'explication verbale est répétée et la pénalité correspondante sera attribuée.
2. Les actions interdites seront pénalisées par un Shido.
3. Pour protéger les judokas, toutes les actions contraires à l'esprit du judo seront pénalisées par un Hansoku-make.
4. La règle des trois Shido s'applique pour les Niveaux 1 et 2, et un Hansoku-make est donné. Pour les Niveaux 3, 4 et 5, cela doit être évité.
5. Les Shido donnés dans les combats de Niveaux 3, 4 et 5 ne sont pas comptabilisés dans le résultat ; par conséquent, s'il n'y a pas de scores techniques ou si les scores sont égaux à la fin du temps de combat, l'arbitre déclarera le vainqueur en tenant compte des critères pour le Hantei.

7. Blessures

1. Il n'y a pas de limite au nombre de fois où le même problème médical peut être traité.
2. Si l'arbitre estime nécessaire que l'entraîneur ou l'accompagnant traite une blessure, ces personnes peuvent entrer dans la zone de combat.
3. Dans tous les cas où l'arbitre ou le directeur du tournoi estiment que la sécurité de l'un ou l'autre des athlètes est menacée, des mesures correctives seront prises.

8. Judo-gi et Aides

1. Les aides sont considérées comme tous les attributs en dehors de l'uniforme standard de judo tel que décrit dans les Règlements des Tournois de l'IJF.
2. Le judogi doit être adapté aux limitations physiques du judoka ; cependant, il ne doit pas empêcher l'adversaire d'exécuter une technique de judo appropriée.
3. Le port de chaussettes blanches en Ne-shisei est autorisé pour des raisons médicales. Les chaussettes avec des points en caoutchouc sont autorisées.
4. Le port d'un t-shirt blanc à col rond sous le judogi est obligatoire pour les athlètes féminines. Pour les athlètes masculins, des t-shirts blancs peuvent être portés.
5. Le port d'un protège-dents est autorisé (blanc ou transparent).
6. Les aides doivent être sûres pour le porteur et l'adversaire et ne doivent pas contenir de substances ou surfaces dures, à la discrétion de l'arbitre principal.
7. L'adversaire ne doit pas être désavantagé, ni le porteur ne doit avoir un avantage déraisonnable grâce à l'aide. Les lunettes ne doivent pas avoir de surfaces dures et doivent épouser le visage. Les lunettes de sport sont autorisées une fois approuvées par le directeur du tournoi et à condition qu'elles ne présentent pas de risque pour l'un ou l'autre des athlètes.

9. Coaching

1. Pour les judokas de Niveaux 1 et 2, les entraîneurs et accompagnateurs accrédités en bord de tatami ne peuvent coacher qu'entre "Mate" et "Hajime", conformément aux règles de l'IJF.
2. Pour les judokas de Niveaux 3, 4 et 5, les entraîneurs et accompagnateurs peuvent encadrer tout au long de chaque combat.
3. Pour les judokas de Niveaux 3, 4 et 5, et les judokas inexpérimentés en général, les entraîneurs, accompagnateurs et arbitres peuvent encourager.

Lignes Directrices pour la Division dans les Tournois de Judo Adapté de l'EJU

1. Introduction

Le processus de division est un élément essentiel de chaque tournoi de Judo Adapté de l'EJU et a lieu la veille de la compétition. Tous les concurrents sont tenus de participer au processus de division ; ceux qui ne participent pas ne seront pas autorisés à concourir le lendemain. Il est de la responsabilité de l'organisateur du tournoi de s'assurer que tous les participants ont terminé le processus de division.

Pour garantir que les judokas soient répartis en fonction de leurs capacités en judo, le processus de division identifie les niveaux des athlètes, assurant à la fois la sécurité et la crédibilité en relation avec leur capacité et leur performance au sein de la compétition.

Une évaluation spécifique du niveau de judo, réalisée sur le tatami, est la dernière étape pour déterminer la capacité en judo de chaque athlète. Cette évaluation est une partie standard des Tournois de Judo Adapté de l'EJU et doit être effectuée avant le début de la compétition. Il est important de noter que les judokas peuvent fluctuer entre les niveaux lors de différents tournois, comme indiqué dans les Règles de Judo Adapté concernant les niveaux de capacité en judo.

L'ensemble du processus de division est supervisé par l'Expert Officiel de Judo Adapté de l'EJU, également appelé Chef Divisionnaire, qui est responsable de sa mise en œuvre appropriée.

2. Étapes Préliminaires dans l'Organisation de la Division

Les judokas établis connaissent généralement leur niveau de capacité en judo et indiqueront cette information sur le formulaire d'inscription à la compétition. En plus du niveau de capacité en judo, le formulaire d'inscription doit inclure les détails suivants pour chaque concurrent :

- Date de naissance
- Poids
- Indiquer si le judoka concourra en Tachi-shisei ou Ne-shisei
- Kyu/Dan
- Type de handicap

Pour les nouveaux judokas, il est essentiel de fournir des informations sur leur expérience de compétition précédente (par exemple, s'il s'agit de leur premier tournoi).

L'organisateur du tournoi examinera toutes les informations soumises et affectera préalablement les judokas à des groupes ou des poules en fonction des données fournies.

2.1. Soumission du Plan de Divisionnement

Une fois la date limite d'inscription passée, l'organisateur du tournoi est responsable de la soumission d'un plan de division à l'EJU. Ce plan doit inclure :

1. **Planning / Horaires** : Plannings des évaluations sur le tatami pour chaque groupe identifié.
 - Les évaluations pour chaque groupe ne doivent pas dépasser une heure.
 - Les judokas des Niveaux 3, 4 et 5 peuvent nécessiter seulement 45 minutes en raison de considérations liées au handicap et à la condition physique.
2. **Sessions de Sécurité sur le Tatami** : Deux sessions de division sont obligatoires pour garantir la sécurité et permettre une évaluation visuelle de qualité. Le principe "Espace = Sécurité" doit être suivi.

En utilisant les poules préliminaires créées par l'organisateur du tournoi, le processus d'évaluation doit prioriser la séquence suivante :

- **Niveaux de Capacité en Judo 3, 4 et 5** : Ces groupes doivent être évalués en premier pour permettre aux judokas de bon niveau (Niveau 3) d'être promus dans une poule de Niveau 2 si leur performance du jour répond à la norme requise.
- **Niveaux de Capacité en Judo 1 et 2** : Ces évaluations sont réalisées ensuite.

Les judokas malvoyants sont tenus de participer à la division en raison de la possibilité potentielle de mélange avec des judokas d'autres niveaux.

Si le nombre de concurrents est trop élevé, la division peut être réalisée en trois sessions distinctes.

Exemple de planning :

HEURE	PROGRAMME	LIEU
SAMEDI		
15 :00 – 16 :00	Inscriptions et pesée (L3, L4, L5)	Site de compétition
16 :00 – 17 :00	Division (L3, L4, L5)	Site de compétition
16 :00 – 17 :00	Inscriptions et pesée (L1, L2, déficients visuels)	Site de compétition
17 :00 – 18 :00	Division (L1, L2, déficients visuels)	Site de compétition
18 :00 – 19 :00	Tirage au sort	Site de compétition
18 :00 – 19 :00	Réunion des arbitres (les coachs peuvent participer)	Site de compétition

Une fois que l'EJU approuve le planning de division, toute modification par rapport au planning initial décrit dans la documentation de l'événement sera mise à jour par l'EJU. Les outlines révisées seront publiées sur le calendrier de l'EJU et le planning mis à jour sera également partagé via le canal Telegram de Judo Adapté de l'EJU.

Il est recommandé que la session de division ait lieu le samedi précédant l'événement du dimanche, afin de minimiser les perturbations supplémentaires des engagements professionnels et éducatifs.

2.2. Implication des Entraîneurs

L'implication de tous les entraîneurs est cruciale pour le succès du processus de division. Cette information doit être communiquée dans les outlines du tournoi. Après la date limite d'inscription, l'organisateur du tournoi doit s'organiser avec les entraîneurs participant au tournoi et désigner cinq sous-divisionnaires responsables de la supervision de niveaux spécifiques :

- Le Niveau 5 doit avoir deux sous-divisionnaires en raison de sa complexité.
- Les sous-divisionnaires aident le Chef Divisionnaire de l'EJU à mener les évaluations.

La liste des sous-divisionnaires et le plan de division finalisé doivent être soumis à l'EJU au moins dix jours avant le tournoi. Les sous-divisionnaires devraient idéalement être des entraîneurs ayant déjà participé à des tournois EJU Get Together et étant déjà familiers avec le processus de division.

2.3. Outils de Soutien pour la Division

Pour rationaliser le processus de division, l'organisateur du tournoi peut préparer des ceintures de compétition de trois couleurs. Ces ceintures aident à identifier les niveaux lors des évaluations sur le tatami :

- Par exemple : Bleu pour le Niveau 1, Blanc pour le Niveau 2, etc.

Il est également conseillé que les judokas aient des dossards avec leur nom de famille et le code du pays pour faciliter l'identification sur le tatami lors des évaluations.

3. Procédure d'Inscription et de Pesée

3.1. Inscription

Au moins un délégué de chaque club doit assister à l'inscription à temps pour confirmer les inscriptions de tous les athlètes. Une apparition tardive ou une absence peut entraîner l'exclusion de tous les participants du tirage au sort et de l'événement. En cas de retard imprévu, le club doit immédiatement contacter à la fois l'organisateur du tournoi et l'EJU.

Lors de l'accréditation, les chefs d'équipe sont tenus de signer le formulaire de décharge de responsabilité de Judo Adapté de l'EJU pour finaliser le processus d'inscription.

3.2. Processus de Pesée

Après l'inscription et la confirmation de la présence de tous les concurrents inscrits, tous les athlètes doivent subir la procédure de pesée. L'organisateur du tournoi est responsable de la comparaison du poids réel de chaque athlète avec le poids indiqué sur le formulaire d'inscription.

Pour les concurrents ayant des handicaps moteurs qui ne peuvent pas se tenir debout de manière stable sur la balance et pour les utilisateurs de fauteuil roulant, les mesures suivantes sont en place :

- Ces concurrents peuvent être pesés avec l'aide d'un entraîneur ou d'un assistant personnel.
- Si l'assistant se tient sur la balance avec le concurrent, le poids final de la pesée est calculé en soustrayant le poids de l'assistant du total.

3.3. Bonnes Pratiques pour Faciliter la Division

Les mesures suivantes peuvent simplifier le processus de division :

1. Ceintures Colorées pour les Niveaux

- Si des ceintures colorées sont utilisées pour identifier les niveaux lors de la division, l'organisateur peut distribuer le nombre approprié de ceintures pour chaque club lors de l'inscription (en fonction des niveaux indiqués sur le formulaire d'inscription).
- Cela garantit que tous les judokas arrivent à la division avec la ceinture colorée correspondante à leur niveau, minimisant ainsi les retards pendant le processus.

2. Organisation par Niveau sur le Tatami

- Attribuer un tatami par niveau de capacité en judo.
- Placer une table devant chaque tatami avec des copies des groupes/poules préliminaires pour ce niveau. Cela permet aux entraîneurs de consulter les affectations de groupe en temps réel.

3. Cartes d'Information des Athlètes

- Préparer des cartes d'information pour chaque athlète contenant les détails suivants :

- Nom et prénom
- Club/Pays
- Poids indiqué sur le formulaire d'inscription
- Poids réel (enregistré lors de la pesée)
- Niveau attribué
- Avant la division, placer ces cartes sur la table correspondant à chaque tatami/niveau. Si le niveau d'un concurrent change pendant le processus de division, sa carte peut être déplacée vers la table appropriée, et le concurrent se rend sur le tatami correspondant à son nouveau niveau.

Si possible, il est recommandé de fournir une salle "calme" pour les concurrents ayant des troubles sensoriels ou de l'anxiété.

4. Mise en Œuvre du Divisionnement

Le Chef Divisionnaire supervise l'exécution du processus de division, tandis que les Sous-Divisionnaires sont responsables de la gestion des niveaux spécifiques qui leur sont assignés. Tous les entraîneurs sont tenus de participer activement au processus de division et d'aider à sa mise en œuvre.

Le Chef Divisionnaire démontrera chaque exercice étape par étape, en utilisant un micro pour assurer une communication claire avec tous les Sous-Divisionnaires et les entraîneurs. Les Sous-Divisionnaires répéteront ensuite la démonstration de l'exercice pour leur groupe assigné de judokas. Ils peuvent ajuster l'exercice en augmentant ou réduisant la difficulté en fonction des capacités des athlètes, si nécessaire.

Tout au long du processus de division, les Sous-Divisionnaires surveillent les listes de poules préliminaires, comparant en continu les poules listées avec la performance et les capacités réelles des judokas sur le tatami.

Pratiques Recommandées pour Rationaliser la Division

Pour faciliter le processus de division:

- Placer un écran de projecteur dans une zone visible pour diffuser une vidéo de chaque exercice au fur et à mesure qu'il est démontré.
- Pendant que la vidéo est diffusée, le Chef Divisionnaire peut fournir des instructions et clarifier les capacités spécifiques évaluées pendant l'exercice.
- Cette approche peut améliorer la compréhension et l'efficacité pour les Sous-Divisionnaires et les entraîneurs, assurant un processus d'évaluation plus fluide.

Pendant le processus de division, si le Chef Divisionnaire, un Sous-Divisionnaire ou un entraîneur identifie qu'un judoka est assigné à une poule ou un niveau incorrect, le judoka sera transféré à la poule ou au niveau approprié. Le Sous-Divisionnaire responsable doit mettre à jour sa liste en barrant le nom du judoka de la poule originale et en l'ajoutant à la nouvelle.

Toute modification, telle que le transfert de judokas ou la fusion de poules, doit être effectuée en pleine consultation avec les entraîneurs des judokas. Cela garantit que tous les athlètes sont équitablement et correctement alloués à leurs groupes respectifs.

Une fois le processus de division terminé, l'organisateur du tournoi créera des poules mises à jour et partagera les modifications avec tous les participants via le canal Telegram de Judo Adapté de l'EJU.

5. Contenu de la division

Le processus de division comprend une évaluation visuelle structurée conçue pour évaluer de manière équitable et exhaustive les capacités physiques et techniques des judokas. Voici un aperçu détaillé des composantes clés :

1. Communication : Explication des Activités

Une communication claire est essentielle pour obtenir des évaluations précises. Cela inclut :

- **Démonstrations Verbales** : Utiliser des instructions simples et concises pour s'assurer que les judokas comprennent chaque tâche.
- **Démonstrations Physiques** : Fournir un exemple visuel de l'activité pour renforcer les instructions verbales.
- **Points Clés** : Mettre en avant les éléments clés de la tâche pour guider les judokas vers le résultat souhaité.

2. Observations Visuelles par les Officiels et les Entraîneurs de Division

Les officiels de division et les entraîneurs doivent :

- Être préparés : Avoir un bloc-notes et un stylo pour documenter les observations et identifier les judokas par leurs dossards nominatifs ou en demandant leurs noms.
- Assurer l'équité : Couvrir toutes les zones du tatami pour évaluer les judokas de manière équitable.
- Collaborer : Echanger périodiquement avec d'autres entraîneurs pour confirmer les niveaux de capacité des judokas.

- Faciliter la session : Un ou deux entraîneurs doivent diriger les activités physiques de division.

3. Critères pour les Évaluations sur le Tatami

L'objectif principal est de créer des poules/niveaux sûrs, équitables et équilibrés de judokas. Les évaluations se concentrent sur les compétences physiques fondamentales telles que :

- Agilité, Équilibre, Coordination
- Condition physique et Force
- Compétence Spécifique au Judo
- Compréhension Cognitive des Tâches

4. Compétences de Mouvement

Tachi-waza :

- **Activités** : Course, pas chassés latéraux, sauts, sauts sur une jambe alternée, fentes d'équilibre, exercices de flexibilité et ukemi.
- **Observations** : Évaluer le mouvement, l'équilibre, la coordination, le traitement cognitif et les niveaux de condition physique.
- **Évaluations** : Commencer par les judokas présentant des compétences avancées et passer à ceux ayant des capacités moindres. Les évaluations finales doivent prendre en compte toutes les compétences observées pour une évaluation équitable.
- **Format** : Les exercices sont effectués individuellement, puis en paires ou en équipes.

Ne-waza :

- **Activités** : Shrimping, ponts, mouvements d'animaux, exercices de force centrale et ukemi.
- **Observations** : Évaluer les mouvements plus lents, la précision technique, le traitement cognitif et la force (par exemple, soutenir le poids corporel).
- **Évaluations** : Les activités sont plus faciles à observer, permettant de mettre en évidence les défis cognitifs et les niveaux de compétence.

5. Compétences Spécifiques au Judo

Tachi-waza :

- **Activités** : Uchi-komi, nage-komi, schémas de pas tsugi-ashi et uchi-komi directionnels (par exemple, schémas en boîte ou en croix), d'abord sous forme linéaire puis avec mouvement.
- **Observations** : Évaluer la fluidité, l'exécution répétitive des compétences, les interactions avec uke et la forme technique.
- **Évaluations** : Commencer par des schémas linéaires pour l'évaluation initiale et passer à des tâches basées sur le mouvement, évaluant l'équilibre, la coordination et l'application pratique.

Ne-waza :

- **Activités** : Exercices de ne-waza tels que le contrôle des mouvements corporels (par exemple, tourner sur le dos d'uke ou se déplacer par-dessus et en dessous).
- **Observations** : Se concentrer sur la vitesse, la concentration, le contrôle corporel et la conscience d'uke.
- **Évaluations** : Utiliser différents ukes pour observer l'adaptabilité et les niveaux de compétence.

Note : S'engager dans des randori, shiai ou osaekomi pendant la division n'est pas recommandé pour éviter de compromettre le bien-être des judokas.

6. Jeux Compétitifs

L'introduction de jeux peut rendre le processus de division plus engageant et aider à réduire l'anxiété des judokas. Des jeux peuvent être intégrés aux activités pour le tachi-waza et le ne-waza.

Exemples :

- **Jeux de Tachi-waza** : Attraper la ceinture, jeu du poulpe, astéroïdes, serpent glissant.
- **Jeux de Ne-waza** : Jeux de rotation tori/uke, "Enlever l'Obi", serpent glissant (ne-waza), jeu de mouvement 1/2/3.
- **Jeux de Groupe** : Chaîne marguerite, jeu du miroir, Kano dit.

Observations : Ces jeux aident à évaluer le plaisir, la vitesse, le traitement cognitif, l'agilité, l'équilibre et la coordination.

Évaluations : Utiliser ces jeux comme outils pratiques et engageants pour défier les judokas avec des actions différentes des exercices typiques de judo.

6. Conclusion

Le processus de division est un élément essentiel des Tournois de Judo Adapté de l'EJU, garantissant l'équité, la sécurité et l'inclusivité pour tous les judokas participants. En évaluant systématiquement les capacités des athlètes par le biais d'évaluations structurées, les organisateurs de tournois, les officiels de division et les entraîneurs collaborent pour créer des poules équilibrées qui reflètent les diverses capacités des concurrents.

Des étapes préliminaires, comme la collecte de données d'inscription précises, à la mise en œuvre d'évaluations basées sur le tatami, chaque phase est conçue pour respecter les principes du judo adapté : respect, égalité et compétition loyale. Une communication claire, une collaboration efficace et une attention aux détails sont essentielles tout au long du processus pour garantir l'intégrité de l'événement et le bien-être de tous les judokas.

Ce document décrit un cadre complet pour la réalisation de la division, avec des outils et des stratégies pratiques pour améliorer l'expérience des athlètes et de leurs équipes de soutien. En adhérant à ces lignes directrices, les Tournois de Judo Adapté de l'EJU peuvent continuer à offrir une plateforme inclusive qui célèbre l'esprit du judo et ses valeurs, favorisant la croissance, la réussite et la camaraderie parmi tous les participants.

Règles du Kata de Judo Adapté de l'EJU

1. Groupes de Compétition

1. **Catégorie 1A** : Tori est un judoka A*, Uke est un judoka A.
2. **Catégorie 1B** : Tori est un judoka A, Uke est un judoka classique.**

*Un judoka A est un judoka en situation de handicap qui doit adapter la technique de judo.

**Un judoka classique est un judoka sans handicap.

2. Kata

Kata de Compétition Officiels du Kodokan

- Nage-no-Kata (trois premières séries)
- Nage-no-Kata Adapté (trois premières séries)
- Katame-no-Kata
- Ju-no-Kata
- Kime-no-Kata
- Kodokan-Goshin-Jutsu

Kata Additionnels

- Itsutsu-no-Kata
- Itsutsu-no-Kata en fauteuil roulant
- Koshiki-no-Kata

Kata ENBU Spécial

- Un Kata défini spécialement pour le type de handicap du judoka. Les juges doivent savoir ce qu'ils vont voir et juger. Par conséquent, une description du Kata présenté doit leur avoir été fournie au préalable.

3. Notation

Système de notation positive sur 10 points. Le total des points accumulés est le résultat final.

- Excellent | 10

- Bon | 8

- Moyen | 6

- Presque | 4
- Pas très bon | 2
- Oublié | 1

Évaluation ENBU

TECHNIQUE	CHOREGRAPHIE	ESPRIT JUDO
Efficacité	Variété de techniques	Originalité
Justesse	Chorégraphie	Tradition
Difficulté		Esprit

4. Règles de Participation aux Championnats d'Europe de Kata

Les Kata suivants sont les Kata officiels pour la participation aux Championnats d'Europe :

1. Nage-no-Kata (trois premières séries)
2. Nage-no-Kata Adapté (trois premières séries)

Les participants doivent :

- Avoir au moins 15 ans l'année du Championnat d'Europe.
- Être titulaire d'un grade minimum de 2ème Kyu.

Les paires peuvent être composées de deux hommes, deux femmes, ou un homme et une femme.

Les participants ne peuvent concourir que dans l'un des deux Kata.

Les couples effectueront une seule démonstration sur le tatami, car ils concourront directement en finale.

Les prothèses ne sont pas autorisées sur le tatami. Seules des aides mineures pour l'athlète peuvent être acceptées (par exemple, monter et descendre du tatami par un partenaire, un entraîneur ou un commissaire de Kata, et cela doit être clairement décrit dans la demande écrite).

Le couple avec le plus de points remporte la médaille d'or, le deuxième la médaille d'argent, et le troisième la médaille de bronze.

L'inscription via Judobase n'est pas requise, l'inscription de la Fédération Nationale est suffisante. Un judogi approuvé par l'IJF n'est pas obligatoire. **Un dossard avec le nom de famille et le code du pays est obligatoire aux Championnats d'Europe.**

Démonstration de Kata

Les Kata suivants sont reconnus pour la démonstration :

1. Katame-no-Kata
2. Kime-no-Kata
3. Kodokan-goshin-jutsu
4. Ju-no-kata

Les participants doivent :

- Avoir au moins 13 ans l'année du Championnat d'Europe.
- Être titulaire d'un grade minimum de 2ème Kyu.

L'équipe peut être composée d'hommes et/ou de femmes.

Les couples effectuent leur Kata choisi une fois pendant la compétition. Les participants reçoivent des certificats de participation.